

Karma®

Granulés répulsifs d'huile d'oignon pour la lutte biologique contre la mouche de la carotte dans les ombellifères.

Description du produit en bref

Répulsif contre la mouche de la carotte.

Matières actives

Granulés d'huile d'oignon

Formulation

Granulés à utiliser avec des distributeurs spéciaux

Trademark

Stähler Suisse SA

Numéro d'homologation

Grundstoff gem. Art. 40b der
Pflanzenschutzmittelverordnung

Mode d'action

Les cultures mixtes oignon-carotte ont montré une infestation significativement moindre par les mouches de la carotte dans les essais comparés aux cultures de carotte pure. En plaçant les granulés d'**huile d'oignon** Karma dans des diffuseurs protégés de la pluie, on simule cette culture mixte dans le champ de carottes et on empêche la mouche de la carotte de voler et de pondre des œufs grâce à l'effet répulsif.

Utilisation Cultures maraîchères

Carottes

Dosage: Remplissez 8 diffuseurs par ha avec 30 g de Karma chacun et placez-les dans le champ avant que la mouche de la carotte ne commence son vol. Les distributeurs doivent être placés de manière régulière, notamment en bordure de champ, afin que l'odeur de l'huile d'oignon répulsive soit répartie sur la plus grande partie possible du champ, quelles que soient les conditions de vent.

Karma peut être utilisé dans toutes les plantes ombellifères.

Restrictions

Veillez à porter des gants et des lunettes de protection pendant l'application.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL.

Conditions climatiques

Karma est appliqué dans des diffuseurs étanches à la pluie et peut être utilisé par tous les temps.

Important à savoir

Karma agit pendant toute la durée de la culture, et doit être placé dans le champ avant que la mouche de la carotte ne commence à voler. Ramasser les granulés à la fin de la période de culture et les jeter avec les ordures ménagères.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Mention d'avertissement

ATTENTION

Phrases H

H302 Nocif en cas d'ingestion. **H315** Provoque une irritation cutanée. **H319** Provoque une sévère irritation des yeux. **H335** Peut irriter les voies respiratoires.

Phrases EUH

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P360 Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.



GHS07

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

Emballage

10 04 97 Carton à 12 x 600 g

10 04 97 Emballage simple à 600 gr

Emballage

10 05 28 Emballage simple à Dispenser-Set (10 pièces)

Contact

Stähler Suisse SA

Henzmannstrasse 17 A

4800 Zofingen

Tél: 062 746 80 00

Fax: 062 746 80 08

info@staehler.ch

<http://www.staehler.ch>